

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du mercredi 18 décembre

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 18 décembre 2024 à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal en Mairie de FAMPOUX, sous la présidence de M. Didier LEDHE, Maire, pour donner suite à la convocation du 13 décembre 2024 afin de délibérer sur les questions suivantes :

MEMBRES PRESENTS : Didier LEDHÉ, Rudy LEFRANCO, Nadine MERESSE, Luc GIMONET, Jérôme LEGUAY, Claude LEFEBVRE, Marie-Ange BEAURAIN, Audrey ASSET, Marie-Christine DELPORTE, Claudy CUVELLIER, Samuel HONORÉ, Camille DESCAMPS, Gérald LEGRAND.

MEMBRES EN VISIOCONFERENCE :

ABSENTS EXCUSE : Bernard DELERYUELLE

PROCURATIONS : Bernard DELERYUELLE à Didier LEDHÉ,

SECRETAIRE DE SEANCE : Luc GIMONET

Démarrage de la réunion 18h40

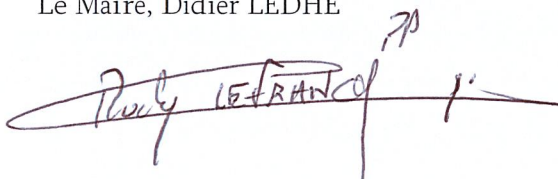
1. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité (14 pour)
2. Le conseil municipal décide à l'unanimité un transfert de crédit de 600 € du chapitre 65 au chapitre 14 pour permettre le prélèvement du FPIC
3. Le Conseil Municipal valide à des écritures d'ordre pour intégrer les frais d'étude aux travaux d'éclairage public

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité

4. La décision de la commission d'appel d'offre et désigné les entreprises pour le chantier de la Ferme Mireille :
5. Les prestations supplémentaires éventuelles proposées par le maitre d'œuvre et s'élevant à 38 646.06 € :
6. Le nouveau plan de financement de la Ferme Mireille :
7. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas prendre en charge l'achat de miroir routier sauf pour une utilité publique, utilisable par l'ensemble des usagers de la route selon les conditions de l'article 14 de la signalisation routière.
8. Le conseil municipal a donné pouvoir à M. le Maire pour solliciter la Communauté Urbaine pour établir une demande fonds de concours pour le projet de la Ferme Mireille.

Fin de la réunion à 19 h 20

Le Maire, Didier LEDHÉ



Le secrétaire de séance, Luc GIMONET

